

Les diplômes d'expert-comptable sont, à l'échelle historique, plutôt récents en France. Nous avons eu quatre types successifs de diplômes, en 1927, en 1945, en 1963 et en 1981. Le premier diplôme, le brevet d'expert-comptable a eu une naissance difficile. Il a été suivi par le diplôme d'expert-comptable juste après la 2^e guerre mondiale, puis en 1963, lorsque les études comptables se sont développées dans les lycées et les écoles de commerce par le diplôme d'expertise comptable enfin, lorsque la comptabilité a fait son entrée officielle à l'université par un second diplôme d'expertise comptable, plus complet. Ces diplômes ont parfois eu des difficultés à être reconnus. Cette étude en dit un peu plus sur la chronologie de ces examens qui ont en définitive été reconnus comme l'étalon d'une profession qui a réussi à les imposer.

Mots clés :

Diplômes, Enseignement, Expert-comptable, Ordre professionnel, Formation, Profession comptable.